UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 28 mai 2024

Délibération n° 33 - 2024 relative à la désignation d'un membre du CA pour la commission pour les relations internationales

Vu l'article 7 du règlement intérieur de l'URCA,

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve à l'unanimité la désignation de **monsieur Frédéric CASTEL**, membre du conseil d'administration, pour siéger à la commission pour les relations internationales.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	26
Majorité absolue	19	Membres représentés	5
Nombre de pouvoirs	5		

Délibération adoptée

Visa du président

le 01/06/2024

UNIVERSITÉ REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Christophe CLÉMENT

Document en annexe au présent extrait : Néant
Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 03/06/2024

Document mis en ligne le : 03/06/2024